

NOËL, Françoise, *The Christie Seigneuries. Estate Management and Settlement in the Upper Richelieu Valley, 1760-1854*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992. xiv-221 p. 39,95 \$

André LaRose

Volume 47, Number 1, Summer 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305204ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305204ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

LaRose, A. (1993). Review of [NOËL, Françoise, *The Christie Seigneuries. Estate Management and Settlement in the Upper Richelieu Valley, 1760-1854*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992. xiv-221 p. 39,95 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 47(1), 133–135. <https://doi.org/10.7202/305204ar>

NOËL, Françoise, *The Christie Seigneuries. Estate Management and Settlement in the Upper Richelieu Valley, 1760-1854*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992. xiv-221 p. 39,95\$

Les rares monographies de seigneuries qui existent portent pour la plupart sur des seigneuries ecclésiastiques de la vallée du Saint-Laurent et couvrent le plus souvent les XVII^e et XVIII^e siècles. Voici par contraste une étude consacrée à cinq seigneuries laïques situées de part et d'autre du Richelieu, depuis la frontière américaine jusqu'au nord d'Iberville: Lacolle, Deléry, Bleury, Sabrevois et Noyan. Cette étude, qui va de la Conquête à l'abolition du régime seigneurial, touche des seigneuries colonisées surtout entre 1780 et 1850 et peuplées à la fois par des francophones et des anglophones. L'auteure nous livre ici une version refondue de la thèse de doctorat qu'elle a faite à l'Université McGill sous la direction de Louise Dechêne. Elle s'intéresse principalement au fonctionnement de la seigneurie en tant qu'institution, c'est-à-dire à son administration, au rôle des seigneurs et de leurs représentants, et à l'évolution de leurs rapports avec les censitaires, compte tenu des changements économiques qui sont survenus. Mais elle se penche aussi sur la croissance de la population, la production agricole et la mise en place des infrastructures, afin d'évaluer les progrès de l'économie régionale et de dégager une vue d'ensemble de la structure sociale. L'histoire qu'elle nous révèle est avant tout une histoire «vue d'en haut» — dans la perspective du seigneur —, un point de vue dicté en grande partie par les sources.

Françoise Noël souligne que le principal conflit opposant seigneur et censitaires vient du monopole sur les ressources dont jouit le seigneur et du pouvoir discrétionnaire qu'il exerce dans la concession des terres. S'il peut favoriser les uns (notaires, entrepreneurs...), le seigneur peut aussi défavoriser les autres (mauvais payeurs, rebelles de 1837...). Le paternalisme, que l'on voit à l'œuvre tout au long du récit, est parfois bienveillant, parfois malveillant, selon la personnalité du seigneur et les circonstances. Alliées à la conjoncture économique, la personnalité du seigneur et la situation dans laquelle il se trouve peuvent d'ailleurs jouer un rôle déterminant dans la gestion des seigneuries et avoir des répercussions sur la structure sociale. Ainsi, à l'aide de nombreux exemples, l'auteure montre entre autres comment

la montée de la petite bourgeoisie locale est en partie attribuable au patronage des seigneurs.

On sent bien dans la façon dont l'auteure démonte le mécanisme de l'activité foncière que l'institution seigneuriale pèse plus lourd au XIX^e siècle qu'avant. Le chapitre sur l'administration d'Edme Henry (1815-1835) est éloquent à cet égard: les mesures que prend ce régisseur pour faire valoir les droits du seigneur sont impopulaires et souvent arbitraires. Dans une conjoncture économique difficile, elles contribuent à mettre le feu aux poudres: la rébellion éclatera du reste en 1837. Sous l'administration suivante, celle de William McGinnis, la gestion des seigneuries devient plus rigoureuse: le nouveau régisseur ne laisse pas les arrérages s'accumuler; il poursuit en justice les rebelles et les exilés, fait vendre les terres des mauvais payeurs par le shérif et les rachète souvent dans le but de les revendre à prix fort. L'esprit du capitalisme imprègne alors l'institution seigneuriale.

Françoise Noël affirme, à juste titre, que la seigneurie est l'une des formes d'investissement les plus sûres de l'époque préindustrielle. La seigneurie offrait en effet des perspectives de revenu à long terme; elle pouvait donc jouer un rôle important dans la stratégie des familles de leurs propriétaires, comme on peut le constater dans le cas des Christie. Ainsi, plutôt que de lutter pour l'abolition du régime seigneurial, certains anglophones, tels que le général Gabriel Christie, se sont-ils accommodés de ce cadre juridique parce qu'il leur permettait, en définitive, de détenir le monopole sur les ressources naturelles, comme ils auraient pu le faire dans le cadre du franc et commun soccage. D'après l'auteure, les ressemblances entre le régime seigneurial et le franc et commun soccage sont d'ailleurs plus importantes que les différences. Si l'on envisage les choses du point de vue des grands propriétaires fonciers, peut-être, mais du point de vue du colon qui cherche à s'établir sur une terre neuve, cela me paraît discutable.

L'étude de Françoise Noël illustre bien cependant les difficultés auxquelles se heurte le chercheur qui tente de retracer l'histoire de seigneuries laïques: mutations de propriétaires, problèmes de succession, fragmentation de la seigneurie entre plusieurs héritiers, querelles de famille et contestations d'héritages. Ce genre de problèmes, qui ne se pose pas dans le cas des seigneuries ecclésiastiques, a pourtant touché d'une manière ou d'une autre toutes les seigneuries laïques; or, celles-ci sont les plus nombreuses. Françoise Noël a bien fait d'en traiter: comme elle le dit elle-même, il s'agit d'un aspect important de la réalité, tant pour les membres de la famille Christie que pour leurs censitaires.

Il aurait été intéressant que l'auteure nous donne une idée de l'ampleur des sommes que les seigneurs ont retirées de leurs seigneuries pour les investir ailleurs et de l'usage qu'ils ont fait de cet argent. Elle aurait pu aussi faire plus de comparaisons — en utilisant par exemple ma thèse sur la seigneurie de Beauharnois ou en traçant un parallèle entre ses régisseurs et le *land agent* britannique. Par ailleurs, la conception des figures aurait pu faire l'objet d'une réflexion plus poussée.

Cela dit, Françoise Noël s'est attaquée à un sujet difficile en raison de son ampleur, de sa complexité et des problèmes heuristiques considérables qu'il pose. Elle s'en est fort bien tirée et mérite des félicitations.

Hull

ANDRÉ LaROSE